



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 11 du Comité Directeur du 13 mai 2025

ELUS PRESENTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,
Mmes Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Kévin GALIBERT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Serge JEGAT, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Bernard MOMMEJA, Aboubacar SOUFIANI, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

Mmes Alison CAUQUIL et Christelle SAUVAGE, MM. André DEYMIE, et Michel NADALIN.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda AVERNHE, Assistante Administrative.

EXCUSE :

M. Madjide AMER-SAID, CTD PPF.

1. Audition conjointe de M. [REDACTED] et M. [REDACTED]

M. [REDACTED] a demandé une audition contradictoire avec M. [REDACTED], membre de la Commission de l'Arbitrage, pour des insultes que celui-ci aurait proférées à son encounter.

Au préalable, K. GALIBERT, Président de la CDA a présenté les faits et l'historique des différents manquements de M. [REDACTED].
Il a écopé d'une amende d'arrivée tardive qu'il conteste.

M. [REDACTED] a été convoqué et présent à 19h30.

M. [REDACTED] s'est présenté à son audition avec 10 minutes de retard. Celui-ci s'est excusé en faisant état d'obligations professionnelles.

L'audition a pris fin au bout d'une vingtaine de minutes.

Après délibération, pour M. [REDACTED], le Comité Directeur a présenté 2 sanctions au vote :

- une non-désignation, qui a recueilli 5 votes,
 - un avertissement qui a recueilli 6 votes.
-

4 membres n'ont pas participé au vote.

Un avertissement sera donc signifié à M. [REDACTED] pour propos injurieux et manquement à son devoir de réserve en tant que membre d'une commission du District.

Le dossier de M. [REDACTED] est renvoyé à la CDA pour donner suite aux différents manquements aux devoirs de l'arbitrage.

2. Informations du Président

➤ S. DELPRAT, Président et les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances à la famille et au club de SAINT JUERY O. pour le décès de M. Jordan MORCILLO, joueur du club, et à M. Daniel CARRIZO, arbitre de Ligue et à sa famille pour le décès de sa maman.

➤ S. DELPRAT, Président présente "Tirons un trait sur la violence". C'est une action d'envergure nationale, qui se déroule du 10 au 31/05, portée par les Présidents de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

50 ligues et Districts ont adhéré à cette opération appuyée par une communication nationale à laquelle ont participé quelques personnalités de toutes les familles du football, notamment par leur présence sur des affiches.

Elle consiste à "tirer un trait rouge sur la joue" des différents acteurs des rencontres.

Le District va communiquer auprès des clubs et étudier la mise en place lors des finales Jeunes du 31 mai prochain.

➤ Le Président informe d'une demande émanant du club LES COPAINS D'ABORD souhaitant surseoir à la dérogation au Statut des Jeunes qu'il leur avait accordé, selon leur sollicitation, en 2024 pour les accessions en vue de la saison 2024-2025 et de bien vouloir la leur accorder à la place pour les accessions en vue de la saison 2025-2026.

Le club argue du fait qu'ils avaient demandé la dérogation l'an dernier parce qu'ils pensaient pouvoir monter en tant que second, le club premier de leur poule, ROQUECOURBE FC, ne pouvant accéder à la division supérieure car il était en infraction au Statut de l'Arbitrage.

Finalement, après examen approfondi du dossier au printemps 2024 par la Commission du Statut de l'Arbitrage, il était relevé une erreur sur le dossier de ROQUECOURBE FC et le club avait recouvré ses droits à la montée.

Le Comité Directeur a voté l'invalidation de la dérogation présentée l'an dernier et le report de celle-ci avec effet pour les accessions en vue de la saison 2025-2026.

Le décompte des voix était le suivant : 8 pour, 6 contre, 1 abstention.

3. Informations du Secrétaire Général

➤ Etat des licences au 30/04/2025 : il n'y a pas de grand changement par rapport au constat présenté lors du dernier Comité Directeur.

➤ ***Procès-Verbal de la commission du Statut des Jeunes du 24/02/2025 : validé à l'unanimité.***

➤ Retour sur le Comité Directeur délocalisé à BRASSAC : tous les participants ont apprécié la démarche et remercient le club pour son accueil.

Ils ont constaté avec intérêt la jeunesse des 2 nouveaux co-présidents ainsi que leur implication.

L'expérience est à renouveler les saisons prochaines avec, si possible, 2 délocalisations par saison.

➤ Projet de fusion-crédation pour la saison 2025-2026 :

Le Secrétaire Général fait état :

- D'un projet de fusion qui a été transmis au DTF et qui, après analyse, a été validé et transmis à la LFO : Fusion-crédation entre les clubs de US CORDES et ENT. VALVER FOOT 82 et création d'un nouveau club : US CORDES VALVER.

- De l'arrêt du GROUPEMENT VAURIS dès la fin de saison 2024-2025 entre les clubs de LAVAU FC et GIROUSSENS AS.

Le projet de fusion est adopté à l'unanimité des membres présents du Comité Directeur et prend note de l'arrêt du GROUPEMENT DU VAURIS

➤ Retour sur la 1^{ère} réunion avec les clubs de D3 et D4 : 13 clubs, 10 membres du CD et 2 salariés du District étaient présents.

Pour rappel : la nouvelle formule de ces réunions est d'inviter les clubs par niveaux de pratiques de leur équipe I senior et non plus par secteur géographique.

Les problématiques de l'arbitrage, de la nouvelle pyramide des compétitions et des frais d'arbitrage inhérents à la présence plus accentuée d'arbitres au niveau D4, ont entre autres été abordées.

Les échanges ont été fournis et l'ensemble des clubs a pu s'exprimer.

Une des personnes présentes nous a fait part de l'existence, au sein du District de l'Aveyron, d'un arbitrage des rencontres de D4 par des licenciés de clubs de D3.

Le Président S. DELPRAT s'est renseigné auprès de son homologue de l'AVEYRON qui lui a indiqué que l'expérience, non concluante, avait été abandonnée depuis 2 ans.

Les réunions de clubs vont se poursuivre les 20 et 27 mai prochain.

S. DELPRAT souhaite pérenniser ces rencontres les saisons prochaines.

➤ Les membres du Comité Directeur, C. CULIE, K. GALIBERT, B. MOMMEJA et P. GLORIES assisteront et représenteront le District lors des rencontres du Challenge GEMA le 24 mai à GAILLAC.

➤ Nous avons reçu des candidatures pour les Commissions du District et une demande pour devenir délégué.

Pour la Commission de Surveillance des Opérations Electorales :

- Jean-Claude CAVAILLES,
- René DURIGON,
- Christian DURAND,
- Philippe BELMONTE,

- Philippe MUNOZ, au poste de Président de la Commission.
Les candidatures ont été validées à l'unanimité.

Pour la Commission Sécurité :

- Nicolas FABRE, en tant que Président de la Commission.
Validé avec 14 voix pour et 1 abstention.

Chloé CULIE a fait acte de candidature au poste de délégué.
Validé à l'unanimité.

➤ Le Comité Directeur doit présenter 6 candidats (3 titulaires et 3 suppléants) pour représenter le District du Tarn aux AG de la LFO la saison prochaine.
Les demandeurs doivent être obligatoirement licenciés dans un club de niveau District.

➤ C. CULIE présente le projet Référents Clubs qu'elle souhaite mettre en place au sein de la Commission d'Accompagnement des Clubs.
Des listes de clubs vont être établies et un interlocuteur privilégié sera attribué à chaque liste.
Chaque club recevra le nom de son référent qu'il pourra contacter pour toute question concernant le District.
La présentation définitive du dispositif, annoncé de façon succincte au cours des réunions avec les clubs, sera exposée plus complètement à l'AG du 5 juillet.

➤ Modification des Règlements Généraux : elle sera présentée pour validation au prochain Comité Directeur.

➤ Règlement Intérieur de la Commission De l'Arbitrage : les modifications seront énoncées pour validation au prochain Comité Directeur.

➤ Propositions de subventions à attribuer aux Sections Sportives des collèges et lycées :

- Castres : 3 000 €,
- Mazamet : 1 800 €,
- Albi Balzac : 600 €.

Validées à l'unanimité.

➤ Obtention du Label Jeunes et Féminins.

Après examen des candidatures des clubs aux renouvellements des labels dont ils étaient détenteurs depuis 3 ans, la commission compétente présente les propositions suivantes au vote du Comité Directeur avant envoi pour validation définitive par la LFO :

- label Jeunes :
 - ALBI MARSSAC TFA niveau Excellence,
 - VIGNOBLE FC 81 niveau Excellence,
- label Féminin :
 - ALBI MARSSAC TFA niveau Argent,
 - LAVAU FC niveau Bronze.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

4. Informations – questions diverses

- Rencontre ½ finale CT seniors féminines TERSSAC ALBI FC – AF PAYS D'OC 81 : afin d'éviter tout débordement pour cette rencontre, le Comité Directeur demande qu'un délégué et 2 arbitres assistants soient désignés en complément de l'arbitre central.
- Il faudrait notifier aux clubs : quand il est demandé aux clubs de préciser le directeur de la sécurité, *il ne faut pas mentionner la gendarmerie ou la police mais il faut indiquer le membre du club élu en tant que directeur de la sécurité.*
- Précision est demandé sur le terme "terrain neutre" dans le règlement de la Coupe du Tarn au niveau des demi-finales.
- Les remises du Label Féminin seront organisées le samedi matin 17/05 au Crédit Agricole de MAZAMET, sponsor de l'opération. Les membres du Comité Directeur C. CULIE, P. GLORIES et M. UNGRIA y participeront.
- Certains tournois de jeunes sont organisés sans l'accord du District et prévoient des règlements non conformes aux prescriptions des pratiques de jeunes. Nous avons rappelé aux clubs que la participation à un tournoi non autorisé enlève de facto le bénéfice de l'assurance lié à la licence des participants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général

Didier GINHAC



Le Président

Stéphane DELPRAT



Etat final des licenciés 2024-2025

Catégorie	Au 30/04/2025	Au 30/04/2024	Ecart vs saison n-1	Pourcent	
Senior	2789	3004	-215	-7,2%	
U19 - U18	452	495	-43	-8,7%	
U17 - U16	724	665	59	8,9%	
U15 - U14	896	917	-21	-2,3%	
U13 - U12	994	974	20	2,1%	
Football d'animation	2885	3060	-175	-5,7%	
Senior F	294	360	-66	-18,3%	
U18 F - U17 F - U16 F	113	115	-2	-1,7%	
U15 F - U14 F	136	158	-22	-13,9%	
U13 F - U12 F	129	130	-1	-0,8%	
Football d'animation F	261	259	2	0,8%	
Membre individuel & Ayant droit	40	37	3	8,1%	
Technique	52	51	1	2,0%	
Fédérale	4	4	0	0,0%	
Arbitre	136	142	-6	-4,2%	
Educateur Fédéral	303	129	174	134,9%	
Foot Loisir	261	213	48	22,5%	
Dirigeants	1476	1450	26	1,8%	
Dirigeantes	274	259	15	5,8%	
Volontaire	11	17	-6	-35,3%	
Animateur	63	200	-137	-68,5%	

Total	12293	12639	-346	-2,7%
--------------	--------------	--------------	-------------	--------------

Sous Total Libre	9673	10137	-464	-4,6%
-------------------------	-------------	--------------	-------------	--------------

	17-sept.-24	6-nov.-24	16/12/2024	15-janv.-25	10-fev-2025	10/04/2025	30/04/2025
TOTAL 2024-2025	8 102	11 263	11 820	11 968	12 115	12 278	12 293
TOTAL 2023-2024	8 028	11 505	12 125	12 267	12 461	12 611	12 639
DIF 24/25 vs. 24/23	74	-242	-305	-299	-346	-333	-346
LIBRE 2024-2025	6 284	8 925	9 350	9 459	9 560	9 663	9 673
LIBRE 2023-2024	6 301	9 256	9 728	9 843	9 990	10 118	10 137
DIF 24/25 vs. 24/23	-17	-331	-378	-384	-430	-455	-464